

**Communiqué de presse**

**DEPOT D'UN PROJET DE NOTE EN REPONSE  
AU PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIEE PAR AXENS**



Le présent communiqué a été établi par HEURTEY PETROCHEM et diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'**« AMF »**).

**Le projet d'offre publique d'achat, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HEURTEY PETROCHEM RECOMMANDE AUX ACTIONNAIRES D'APPORTER LEURS TITRES A L'OFFRE D'AXENS**

Vincennes, le 21 novembre 2016

Le projet de note d'information en réponse est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'Heurtey Petrochem ([www.heurtey.com](http://www.heurtey.com)), et mis gratuitement à la disposition du public au siège d'Heurtey Petrochem (8 cours Louis Lumière, 94306 Vincennes Cedex).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Heurtey Petrochem requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF seront mises à la disposition du public, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique selon les mêmes modalités.

**1. RAPPEL DES CONDITIONS DE L'OFFRE**

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la société Axens, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 130.002.228 euros, dont le siège social est situé 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil Malmaison, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 599 815 073, ci-après dénommée « Axens » ou l'**« Initiateur »**, a proposé de manière irrévocabile aux actionnaires d'Heurtey Petrochem, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 16.415.181,50 euros, dont le siège social est situé 8 cours Louis Lumière, 94300 Vincennes, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro B442 861 191 (la **« Société »**), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché d'Alternext Paris sous le code ISIN FR0010343186, d'acquérir en numéraire, dans le cadre d'une offre publique d'achat dont les conditions sont décrites dans le projet de note d'information déposé auprès de l'AMF du 16 novembre 2016 sous le numéro n° 216C2577 (le **« Projet de Note d'Information »**), la totalité de leurs actions à un prix unitaire de 25 euros (l'**« Offre »**).

A la date du présent document, l'Initiateur qui ne détient seul aucune action de la Société et IFP Investissements (**« IFPI »**) qui détient 1.769.785 actions et 1.844.285 droits de vote de la Société,

représentant 36,01 % du capital et 35,57 % des droits de vote de la Société, chacun détenu à hauteur de 100% par IFP Energies Nouvelles (« IFPEN »), sont réputés agir de concert (le « Concert »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, le projet d'Offre porte sur la totalité des actions existantes et non détenues par le Concert, (soit, à la connaissance de la Société et à la date du présent document, 3.144.940 actions, en ce compris i) les 3 381 actions auto détenues<sup>1</sup> et ii) les 18.323 Actions Gratuites (telles que définies à la section 2.3 du Projet de Note d'Information)).

S'agissant des Actions Gratuites dont la période de conservation imposée par les dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce n'aura pas expiré pendant la durée de l'Offre et, le cas échéant, de l'Offre Réouverte (telle que définie à la section 2.12 du Projet de Note d'Information), celles-ci ne pourront pas être apportées à l'Offre et, le cas échéant à l'Offre Réouverte, sauf cas exceptionnels de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (en cas de décès ou invalidité du bénéficiaire).

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant en qualité d'établissement présentateur de l'Offre, a déposé pour le compte de l'Initiateur, l'Offre et le Projet de Note d'Information auprès de l'AMF le 16 novembre 2016. Il est précisé que Crédit Agricole Corporate and Investment Bank garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre est volontaire et sera réalisée selon la procédure normale en application des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre est soumise au seuil de caducité légal en application des dispositions de l'article 231-9 du règlement général de l'AMF, selon lequel l'Offre est caduque si l'Initiateur, agissant seul ou de concert, ne détient pas, à la clôture de l'Offre, un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure à 50 %.

## **2. AVIS MOTIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil d'Administration de la société Heurtey Petrochem (la « Société ») se sont réunis en Conseil le 21 novembre 2016 pour examiner le projet d'offre publique d'achat initié par AXENS et pour rendre un avis motivé sur ce projet d'offre, et notamment le caractère équitable du prix de 25 euros par action au regard du rapport de la société VALPHI, expert indépendant, conformément aux dispositions de l'article 231-19 du règlement général de l'AMF.

Le Conseil d'administration a pris connaissance des éléments suivants :

- les communiqués de presse de l'Initiateur, publiés les 12 octobre 2016 et 16 novembre 2016 dans le cadre du dépôt de son offre ;
- le projet de note d'information de l'Initiateur déposé auprès de l'AMF le 16 novembre 2016 sous le numéro n° 216C2577 ;
- le rapport de la société VALPHI, expert indépendant ;
- l'avis du Comité d'Entreprise, rendu le 9 novembre 2016, et le rapport de l'expert-comptable désigné par ce dernier.

Le Conseil d'Administration de la Société, au vu de ce qui précède et après discussion a considéré que

- le projet d'Offre est conforme à l'intérêt de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés ;
- les conditions financières de l'Offre sont équitables pour les actionnaires ; et que

---

<sup>1</sup> Au 31 octobre 2016

- les conditions financières de l'Offre constituent une opportunité de liquidité attractive, immédiate et intégrale.

En conséquence, le Conseil d'Administration recommande aux actionnaires d'Heurtey Petrochem d'apporter leurs actions à l'Offre.

### **3. AVIS DU COMITE D'ENTREPRISE**

Le projet d'offre a été soumis à la procédure d'information-consultation du Comité d'Entreprise conformément à la loi. Le Comité d'Entreprise a auditionné le représentant de l'Initiateur et a sollicité l'avis d'un expert, le cabinet AVIMO, qui a rendu son rapport au Comité d'Entreprise dans les délais requis.

Au regard des informations qui lui ont été données et du rapport de l'expert qu'il a nommé, le Comité d'Entreprise a émis à l'unanimité un avis global positif sur l'opération.

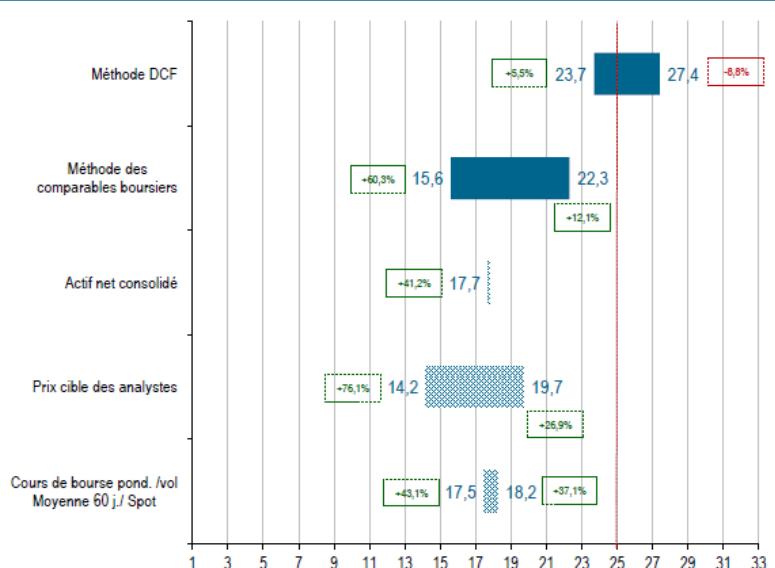
### **4. RAPPORT DE L'EXPERT INDEPENDANT**

Conformément aux dispositions des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la Société a procédé le 12 octobre 2016 à la désignation du cabinet VALPHI, représenté par Monsieur Emmanuel DAYAN, en qualité d'expert indépendant, chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre.

La conclusion du rapport de l'expert indépendant, remis au Conseil d'Administration de la Société le 21 novembre 2016 est reprise ci-après :

*« La synthèse des résultats de nos travaux d'évaluation d'Heurtey Petrochem est présentée ci-dessous. Les pourcentages indiquent les primes ou décotes induites par le prix de l'Offre révisée (25 euros) au regard des valeurs d'HP obtenues à travers les différentes méthodes et références d'évaluation retenues. »*

Valeur d'HP en euros par action et Primes/Décotes induites par le prix de l'Offre révisée



Source : Analyse Valphi

*Le prix de l'Offre révisée de 25 € se situe à l'intérieur de la fourchette de valeurs retenue au titre de la Méthode DCF [23,7 € ; 27,4 €], proche de notre valeur centrale (25,5 €).*

*Il est par ailleurs supérieur à la borne haute de la fourchette de valeurs retenue au titre de la Méthode des comparables boursiers (22,3 € soit une prime de 12 %).*

*Enfin, le prix de 25 € présente une prime d'environ 40 % sur le cours de bourse d'Heurtey Petrochem avant le dépôt du projet d'Offre et il est très supérieur aux autres références de valeur (actif net consolidé et cours cible des analystes).*

*Dans ces conditions, à la date du présent Rapport, nous estimons que les conditions financières envisagées de l'Offre révisées sont équitables pour les actionnaires d'Heurtey Petrochem. »*

---

#### A propos d'Heurtey Petrochem ([www.heurtey.com](http://www.heurtey.com))

Heurtey Petrochem est un groupe international d'ingénierie pétrolière et gazière présent sur deux segments de marché :

- les fours de procédés pour le raffinage, la pétrochimie et la production d'hydrogène, domaine dans lequel Heurtey Petrochem est l'un des leaders mondiaux.
- le traitement du gaz naturel au travers de sa filiale Prosernat. Dans ce domaine, le Groupe intervient à la fois comme ingénierie EPC et comme fournisseur de technologies.

Heurtey Petrochem réalise son activité à travers un large réseau de filiales dans le monde : Brésil, Chine, Corée, Etats-Unis, Inde, Malaisie, Roumanie, Russie. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 420 M€ en 2015. Heurtey Petrochem est coté sur Alternext d'Euronext Paris. (ISIN : FR0010343186, Mnemo : ALHPC).

---

*Des déclarations et éléments de nature prévisionnelle concernant l'activité de Heurtey Petrochem figurent dans le communiqué de presse ci-dessus. Ils comprennent notamment des informations relatives à la situation financière, aux résultats et à l'activité de Heurtey Petrochem. Ils sont fondés sur les attentes et estimations de la direction de Heurtey Petrochem.*

*Ces déclarations et éléments de nature prévisionnelle comportent des risques, des incertitudes et sont susceptibles d'être affectés par des facteurs connus ou inconnus qui, pour beaucoup d'entre eux, ne peuvent être maîtrisés par Heurtey Petrochem et ne sont que difficilement prévisibles. Ils peuvent entraîner des résultats substantiellement différents de ceux prévus ou suggérés dans ces déclarations. Ces risques comprennent notamment : l'incertitude de l'évolution des relations avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires stratégiques ; et plus généralement tout changement défavorable dans la conjoncture économique, l'intensification de la concurrence ou la modification de l'environnement réglementaire qui pourrait affecter l'activité de Heurtey Petrochem. Cette liste de facteurs de risque ne saurait être considérée comme exhaustive.*

---

#### Contacts

##### **Heurtey Petrochem**

Dominique Henri – Président Directeur Général  
Gregory Matouskoff - Directeur Financier Groupe  
Anaïs de Scitivaux - Relations investisseurs  
01 41 93 80 00 / 06 73 21 35 84  
[invest@heurtey.com](mailto:invest@heurtey.com)